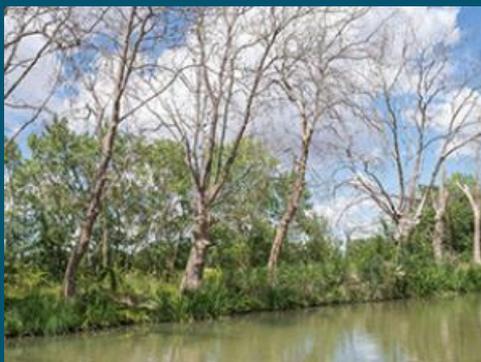


## ACTIONS PRÉVENTIVES

# MALADIES DES PLANTES : ATTENTION À LA BACTÉRIE XYLELLA FASTIDIOSA ET AU CHANCRE COLORÉ DU PLATANE



*Platanes atteints du chancre le long du canal du midi Agde © Christian Ferrer*

Pour éviter de propager la bactérie *Xylella fastidiosa*, un danger mortel pour plus de 200 espèces de plantes, évitez de faire venir des plantes de régions et pays touchés. Par ailleurs, la surveillance sur le chancre coloré du platane est renforcée en Ile-de-France depuis la découverte d'un foyer à Antony.

Créé le: 25/08/2020

Bien qu'elles ne touchent que les végétaux, ces deux maladies peuvent avoir un impact grave sur l'agriculture, les paysages, la biodiversité. Dans les deux cas, il n'existe pas de traitement pour protéger les plantes contaminées. C'est pourquoi il est essentiel de limiter leur propagation sur le territoire.

## Alerte bactérie *Xylella fastidiosa* : ne faites pas voyager les plantes

### Présentation

La bactérie *Xylella fastidiosa* représente un danger mortel pour plus de 200 espèces de plantes. Cette bactérie, transmise par certains insectes, empêche la plante de s'alimenter en gênant les mouvements de la sève. Elle attaque de nombreuses espèces de plantes : vignes, oliviers, certains arbres fruitiers, chênes, luzerne... La gravité de ses impacts varie selon la souche, le végétal et l'écosystème concerné. Elle est notamment responsable de la « maladie de Pierce », qui a fortement touché les vignobles californiens à la fin du 19ème siècle, et de la chlorose variéguee des agrumes au Brésil. Depuis 2013, *Xylella fastidiosa* est responsable d'une maladie qui détruit les oliviers en Italie. En 2019, des foyers de cette bactérie ont été découverts en Corse et en Provence Alpes C

ôte d'Azur (PACA).

## Précautions à prendre



©MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Pour éviter de propager la maladie, ne faites pas voyager les plantes !

**Particuliers** : Ne ramenez pas de plantes de vos vacances, en particulier si vous allez dans une région ou un pays touché (PACA, Corse, Italie, Espagne, Portugal...).

**Collectivités (Les collectivités territoriales sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles, départements, régions) ), gestionnaires d'espaces verts et d'infrastructures, entreprises d'horticulture et de paysage... :**

- **soyez vigilants sur vos achats de végétaux.** Ne vous fournissez pas dans des zones délimitées (foyers). Les végétaux provenant de ces espaces où la bactérie est présente ne doivent pas sortir de la zone réglementée. Pour l'instant, ces foyers sont principalement en Provence Alpes Côte d'Azur, et en Corse, pour ce qui concerne la France. Concernant les achats internationaux, n'achetez que des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire européen;
- **Apprenez à identifier les symptômes** et signalez les contaminations éventuelles à la DRIAAF (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).



Affiche de communication du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation sur Xylella fastidiosa PDF - 1.45 Mo  
(/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/affichecommunication\_ministereagriculturealimentation-sur-xylella-fastidiosa.pdf)

## Chancre coloré du platane : surveillance et bonnes pratiques

### Présentation



Platanes atteints du chancre le long du canal du midi  
Agde  
©CHRISTIAN FERRER

A la suite de la découverte d'un premier foyer de chancre coloré du platane dans la commune d'Antony en 2019, la surveillance va être renforcée sur la région Ile-de-France.

**Le chancre coloré est une maladie due à un champignon (*Ceratocystis platani*), qui s'attaque uniquement aux platanes.** Ce champignon est propagé par les blessures aux arbres (taille, fauchage à proximité, etc.), par l'eau (platanes en bord de cours d'eau), et par le déplacement de débris de bois provenant des arbres contaminés. Il obstrue les vaisseaux au cœur de l'arbre et empêche ainsi la sève de circuler ; il libère aussi des toxines qui provoquent le dessèchement de l'arbre. La mort de l'arbre est inéluctable en quelques mois ou quelques années.

Il n'existe pas de traitement, c'est pourquoi il faut mettre en place des actions préventives pour limiter la propagation de la maladie : désinfection des outils de taille, destruction des arbres contaminés...

### Précautions à prendre

**Collectivités (Les collectivités territoriales sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles, départements, régions) ), gestionnaires de cours d'eau, d'espaces verts et d'infrastructures** : informez-vous sur les mesures préventives et les symptômes. Si vous soupçonnez un platane d'être atteint, contactez la DRIAAF (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

- [Foyer de chancre coloré à Antony \(https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Une-grave-menace-pour-les-platanes,2382\)](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Une-grave-menace-pour-les-platanes,2382)
- [Article DRIA AF sur le chancre coloré \(https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Une-grave-menace-pour-les-platanes,512\)](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Une-grave-menace-pour-les-platanes,512)
- [Contacter la DRIA AF \(https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Contacts,525\)](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Contacts,525)